

HABILITATION ELECTRIQUE - FORMATION THEORIQUE RECYCLAGE - B0 H0 H0V / E-Learning

Cette formation réalisée en E-Learning permet de se préparer à la partie théorique pour le renouvellement de l'habilitation B0 H0 H0V requise pour toute personne réalisant des travaux d'ordre non électrique dans un environnement présentant des risques électriques.

Objectifs opérationnels

- Accomplir en toute sécurité des travaux d'ordre non électrique dans un environnement présentant un risque électrique
- Identifier et repérer les environnements ou locaux présentant un risque électrique
- Se déplacer, évoluer et manipuler le matériel et outillage de manière appropriée

Public Concerné

- Personnes devant effectuer des travaux d'ordre non-électrique dans les locaux d'accès réservé aux électriciens en zone de voisinage simple (ouvriers de chantier BTP, agents commerciaux, maçons, peintres, serruriers, agents de sécurité)

Durée

2.00 Heures

0.29 Jour

Prérequis

Suivre cette formation exige d'avoir suivi la formation initiale préparant à l'habilitation électrique des indices visés et être titulaire d'une

Contenu

Réglementation en électricité

Distribution électrique

- Tension et courant

Dangers de l'électricité

- Risques électriques et accidents de travail associés
- Effets du courant sur le corps

Installations électriques

- Classement des installations
- Zones d'environnement à risque électrique

Opérations en environnement à risques électriques

- Travaux électriques et non électriques
- Travaux en basse tension et haute tension

Habilitation électrique

- Titre et niveaux d'habilitation

Travaux

- Distances de sécurité
- Lecture de la signalisation
- Rôles des différents intervenants
- Moyens et équipements de protection
- Consignation
- Utilisation des matériels et outillages de sécurité

Comportement dans son activité

- Conduite à tenir face à un risque potentiel
- Conduite à tenir en cas d'incident sur les équipements électriques
- Conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique
- Réagir en cas d'incendie sur les ouvrages électriques

AVERTISSEMENT :

La formation théorique en E-Learning ne permet pas à elle seule, la remise du titre d'habilitation par l'employeur. Celle-ci doit être impérativement poursuivie par une formation et évaluation pratiques en interne par exemple (Ref S157-PE). Le formateur devra être en mesure

de formuler et d'archiver un avis préparatoire sur la base des résultats de l'évaluation des acquis.

Méthodes pédagogiques

Les séquences E-Learning sont enrichies par des supports visuels tels que des schémas animés et des vidéos illustrant des situations professionnelles concrètes.

Modalités de suivi

Le module E-learning est hébergé sur une plateforme dédiée et reste accessible à l'Apprenant pendant 30 jours à compter de l'envoi du mail contenant ses identifiants d'accès personnels (login et mot de passe).

> Accompagnement de l'Apprenant

En cas de difficulté, l'Apprenant peut contacter un Référent via la messagerie privée de la plateforme E-Learning, qui s'engage à lui fournir une réponse sous un délai de 48 heures. Les échanges avec les Référents pédagogique et

> Prérequis d'environnement informatique

L'Apprenant doit être équipé d'un ordinateur ou d'une tablette avec carte son, lecteur multimédia et un accès Internet, accessible depuis un

Moyens pédagogiques

Le module E-Learning adopte une démarche pédagogique déductive, combinant des séquences transmissives et démonstratives, suivies de présentation de situation de travail et d'exercices progressifs favorisant l'apprentissage.

Qualification Intervenant(e)(s)

Le Référent de la formation E-Learning est gestionnaire de la plateforme.

Méthodes et modalités d'évaluation

L'évaluation théorique est effectuée en fin de formation via la plateforme E-Learning, sous forme de QCM, conformément au référentiel et aux modalités d'évaluation théorique définis par la Norme NF C 18-510.

À l'issue de la formation, un Certificat de réalisation est délivré.

Information importante : Pour l'attribution d'un titre d'habilitation par l'employeur, l'Apprenant devra être évalué sur ses compétences pratiques. Cette évaluation doit être réalisée après une formation pratique adaptée et consignée dans le dossier du salarié.

Espace privé en ligne

Accessible via l'application web à l'adresse app.gescof.com, cet espace personnalisé offre aux participants la possibilité de :

- Télécharger leur certificat de réalisation.
- Compléter le questionnaire de satisfaction, contribuant à l'amélioration continue des formations.

Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation

Tél. : 0130852490
Mail : formation@groupeginger.com